

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT PRESSE MAIRIE DE PIERREFITTE

Denis CAZIER  
T. 06 24 51 76 40  
denis.cazier@pierrefitte93.fr

---

Pierrefitte-sur-Seine, le 21 octobre 2021

## À PIERREFITTE, LES FANTÔMES EXISTENT !

La ville compte **6000 habitants fantômes aux yeux de l'État.**

Des Pierrefittois qui vivent à Pierrefitte, y scolarisent leurs enfants, pratiquent des activités sportives ou culturelles, sans que l'État ne les comptabilise dans les différentes dotations ou subventions qu'il attribue à la ville.

Le 12 décembre 2019, la ville de Pierrefitte recevait un courrier de l'Insee qui comptabilisait la population légale de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le résultat avait de quoi surprendre pour qui connaît les dynamiques démographiques dans les villes de la petite et moyenne couronne.

**Selon l'Insee, Pierrefitte aurait perdu des habitants et n'en aurait compté que 29 515 à cette date.** Le vécu des élus, des habitants, les calculs des services, en particulier pour préparer les rentrées scolaires, tout semblait contredire les chiffres officiels.

C'est pourquoi le maire a décidé d'affecter trois agents à la mise à jour du répertoire comptant toutes les adresses d'habitation ainsi que le nombre de logements correspondant à ces adresses. C'est ce que l'on appelle en jargon administratif le RIL: Répertoire des Immeubles Localisés.

La mise à jour de ce répertoire est cruciale afin d'établir de manière fiable les estimations de population. Après deux ans de travail de terrain, la Ville dispose désormais d'un résultat fiable: **le nombre d'habitants est estimé à plus de 36000.**

La non comptabilisation d'une part importante des Pierrefittois dans la population légale depuis 2006 représenterait une perte de 28 millions d'euros de dotations, de péréquation et de compensations fiscales de la part de l'État. Rien qu'en 2021, la perte estimée s'élève à 3,5 millions d'euros pour la ville.

Ce sont autant de crèches et d'écoles en moins, de salles de sports non construites, d'activités culturelles non programmées. Les Pierrefittois sont les grands perdants de cette bataille des chiffres.

Il faut mettre fin à cette injustice criante et obtenir des compensations pour rattraper le manque à gagner accumulé depuis 15 ans.

Le Maire, Michel Fourcade, a sollicité par courrier Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour l'alerter sur cette anomalie administrative inacceptable et travailler avec l'État sur le rattrapage de cette injustice.

6000 de nos concitoyens sont considérés comme des fantômes par les services de l'État, tous les habitants sont donc invités à fêter Halloween avec quelques jours d'avance pour que vivent, pleinement et non de manière administrative, nos fantômes pierrefittois.

Pour relayer l'action du maire, une mobilisation est prévue **le samedi 23 octobre à 16h30 sur le parvis de la mairie** avec l'organisation d'un goûter "spécial Halloween". Belle occasion pour que sortent nos fantômes, non ?

**PIERREFITTE**  
**36 000 HABITANTS**  
**AU LIEU DE 30 000**

UNE POPULATION SOUS-ÉVALUÉE  
UNE COMMUNE SOUS-DOTÉE  
DES HABITANTS PÉNALISÉS

**SAMEDI**  
**23 OCT.**  
**16H30**

Venez nous retrouver  
à l'occasion du goûter

**RDV, parvis de l'Hôtel de ville**



CONTACT PRESSE MAIRIE DE PIERREFITTE : Denis CAZIER  
T. 06 24 51 76 40 - denis.cazier@pierrefitte93.fr